

Novembre 2019

Nous en sommes à la fin de la 1^{re} étape. Au cours des prochains jours, vous allez rencontrer les enseignant(e)s, nous profitons donc de cette occasion pour vous remercier de votre précieuse collaboration.

1. Activités à venir :

14 et 15 novembre : Journées pédagogiques

Les rencontres de parents auront lieu le jeudi, 14 novembre, en journée et en soirée.

*****Prendre note qu'il faut entrer par la porte principale de l'école et non par le service de garde.*****

Les rencontres de parents qui auront lieu ont pour but de discuter du fonctionnement de votre enfant et de ses apprentissages. Cette rencontre est très importante et nous comptons sur la présence de chaque parent.

Les élèves du préscolaire à la 6^e année sont en congé. Le service de garde est ouvert pour les élèves qui y sont inscrits.

Lors de ces journées, des activités spéciales sont prévues pour les enfants du service de garde.

Date	Activités
14 novembre	Service de garde Thèmes variés -Les robots -Exploration des 5 sens -Activités culinaires -Les animaux
15 novembre	Service de garde Thématique : Le cirque Ateliers d'animation Flip Top

Note : Veuillez prendre l'habitude de consulter régulièrement le calendrier scolaire pour connaître les dates des journées pédagogiques. Il arrive parfois que des élèves se présentent à l'école.

2. Rappel important

Nous constatons que plusieurs d'entre vous oublient de nous informer de tous changements concernant les numéros de téléphone, adresse, etc.

Pour des raisons de sécurité, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école et le service de garde afin d'y faire les modifications nécessaires.

Service de garde :
418 686-4040 poste 3454.

École :
418-686-4040 poste 3450

Nous comptons sur votre habituelle collaboration.

3. Fin de la piste cyclable 31 octobre

Il sera interdit d'arrêter son véhicule le long de la clôture du parc-école sur la 8^e Avenue.

4. OPP et Fête de l'Halloween



Merci à l'OPP pour son implication à la vie de l'école pour la campagne de financement des paniers bios. Cela a permis d'amasser 600\$ qui seront investis auprès de tous les élèves et merci pour son soutien à la fête de l'Halloween. Grâce à vous, les élèves ont pu bénéficier de gâteries.

5. Absence de votre enfant

Pour toute absence, vous avez **l'obligation** d'en informer l'école ainsi que le service de garde au plus tard 15 minutes avant la rentrée. Si votre enfant doit s'absenter pour un motif sérieux (maladie, rendez-vous à l'hôpital, etc.), nous vous invitons à prévenir le secrétariat et le service de garde soit par téléphone (418 686-4040 poste 4045), soit par un billet ou par un message dans l'agenda; **ceci nous évitera de téléphoner à la maison ou de vous déranger au travail.**

Le plus possible, prendre les rendez-vous médicaux pour votre enfant, lors des journées pédagogiques, des journées de congé ou après les heures scolaires.

6. Enfants malades

Tous les enfants présents à l'école doivent aller dehors pendant la récréation. **Les enfants malades qui se sont rendus à l'école sont reconnus aptes à aller à l'extérieur.** Dans quelques rares cas, un élève peut être exempté par la direction si elle le juge nécessaire. Toutefois, **en aucun cas**, l'enfant n'est laissé dans la classe sans surveillance. Veuillez prendre note également que nous sortons jouer à l'extérieur même s'il y a bruine ou légère pluie. Veuillez vous assurer que votre enfant soit vêtu convenablement, et ce, en tout temps en fonction de la température.

7. Identification des vêtements

Nous vous demandons de bien identifier **tous les vêtements** de votre enfant. C'est tellement plus facile pour nous de retrouver le propriétaire lorsqu'on retrouve un vêtement dans l'école. Merci de votre collaboration.

8. Bibliothèque

La bibliothèque scolaire a ouvert ses portes en septembre. Depuis, vos enfants ont la joie de pouvoir emprunter des livres grâce aux enseignants et aux bénévoles présents. Nous tenons à remercier Mme Annie Castonguay pour son dévouement auprès de nos élèves.

9. Conseil d'établissement

La prochaine séance aura lieu le 3 décembre prochain à 18 h 30.

10. Capsule santé

Médicaments à l'école

Sachez que le personnel de l'école peut distribuer des médicaments prescrits, **mais ne peut distribuer des médicaments qui sont en vente libre. Exemple : « Tylénol, Tempra et autres ».** Toutefois, si ces médicaments sont en vente libre et font l'objet d'une prescription, le personnel peut distribuer lesdits médicaments. En ce cas, le formulaire « Autorisation de distribuer un médicament » doit être obligatoirement signé par le parent. Le formulaire est disponible au service de garde et au secrétariat de l'école. Sans autorisation écrite des parents, le personnel n'est pas autorisé à donner un médicament à un élève.

La directrice

Chantale Poirier

La boîte à repas

La participation de votre enfant pour sa boîte à repas peut faire toute la différence...

1. Prévoir la veille la préparation du menu pour le lendemain midi (dîner et collations incluses).
2. Offrir des aliments variés et nourrissants, car vos enfants sont en pleine croissance.
3. Nous vous conseillons le nombre de portions recommandé chaque jour par le Guide alimentaire canadien.



Produits céréaliers

4 à 8 ans : 4 portions
9 à 13 ans : 6 portions



Lait et substituts

4 à 8 ans : 2 portions
9 à 13 ans : 3-4 portions



Fruits et légumes

4 à 8 ans : 5 portions
9 à 13 ans : 6 portions



Viandes et substituts

4 à 8 ans : 1 portion
9 à 13 ans : 1 - 2 portions

La satisfaction d'avoir bien mangé donnera l'énergie nécessaire à votre enfant pour passer une bonne journée !

L'infirmier(ère) scolaire

Centre de santé et de services sociaux
de Québec-Nord

L'entretien de la boîte à repas

Le choix d'une boîte à repas se doit d'être d'une grandeur adéquate, résistante et facile d'entretien. Pour l'enfant, il faut également qu'elle soit facile à apporter à l'école.

Nous vous conseillons pour l'entretien de la boîte à repas

- ✓ Un bon nettoyage à l'eau savonneuse doit être fait régulièrement (1 minute par semaine).
- ✓ S'il y a des odeurs persistantes, on peut utiliser une eau avec du bicarbonate de soude (soda).
- ✓ S'il y a des thermos, le même soin peut être fait.
- ✓ Prévoir aussi l'utilisation des glaçons réfrigérants pour préserver la fraîcheur des aliments et l'entretien peut se faire de la même façon.



Si vous désirez inclure dans la boîte à repas une trousse de brossage pour les dents de votre enfant, nous vous proposons :

- ✓ Une brosse à dents à large capuchon pour permettre à la brosse de bien sécher.
- ✓ Informer votre enfant que la brosse à dents ne peut être prêtée à un ami.

Une boîte à repas propre avec un contenu appétissant comblera ses besoins pour sa journée scolaire!



L'infirmière scolaire

Centre de santé et de services sociaux
de Québec-Nord